

PARCOURS TIR A L'ARC NATURE DOMAINE DEPARTEMENTAL DE CAMPAGNE

📍 [CAMPAGNE](#)

📞 [05 53 02 02 80](#)

✉ [Courriel](#)

L'accès à ce parcours est réglementé. La pratique se fait uniquement avec un encadrement diplômé soit dans le cadre d'un club ou avec un professionnel diplômé. Vous souhaitez pratiquer sur ce site, contactez l'un des professionnel référencé sur Dordogne Périgord Sport Nature. Toute demande d'utilisation (club ou professionnel) doit se faire par mél à l'adresse CDESI24@dordogne.fr